



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SOMMAIRE

Le mot du président

Les missions de l'association

Notre fédération

Notre équipe

L'agenda 2025

Nos actions en 2025

LE MOT DU PRESIDENT

Nous en sommes à la 50^{ème} assemblée générale ordinaire de la SAPN-FNE 05. Le temps est donc bientôt venu de fêter nos 50 ans ! Cette longévité est une garantie d'efficacité et de résultats mais cela doit être aussi l'occasion de mettre en place un fonctionnement plus large comme y réfléchit le groupe de travail interne « organisation ». Les temps actuels sont difficiles à tous les niveaux y compris au niveau local. La pression sur notre nature de façon globale ou locale est de plus en plus forte, pour exemple les pressions effectuées pour modifier les lois montagne et littoral concernant notre département et tout particulièrement le lac de Serre-Ponçon. Notre investissement se doit être à la hauteur des enjeux. Même si le nombre d'adhérentes et d'adhérents stagne avec 244 personnes et 13 associations, notre mobilisation est toujours aussi forte.

Le fonctionnement de la SAPN-FNE 05 est toujours intense. Le Conseil d'Administration composé de 15 membres se réunit 2 fois par mois et gère les activités de notre association. Le bureau composé de 5 membres se réunit 1 fois par mois et gère avec les salariées et services civiques « l'intendance ». Des groupes de travail thématiques fonctionnent au sein de la SAPN-FNE 05. Le groupe de travail énergie a permis de réaliser un colloque sur la transition énergétique dans les Hautes-Alpes en fin d'année 2025. Ce fut une réussite tant au niveau du contenu que de la participation. Par contre malgré un travail important le groupe de travail « haie » n'a pas pu concrétiser son important investissement. Cela est grandement dû au désintéressement, malgré les promesses, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Il convient aussi de noter des débats internes sur la façon de fonctionner au sein de la SAPN-FNE 05. Deux points sont à souligner : le premier concerne une priorité donnée sur les dossiers en cours par rapport aux réflexions de fond et le second intéresse l'élargissement de nos actions aux adhérentes et adhérents.

Depuis 2020 nous avons ajouté à « SAPN » le titre de « FNE 05 ». En effet nous sommes la fédération départementale de France Nature Environnement. Nous sommes donc une des six fédérations départementales de la Fédération régionale FNE PACA. C'est un soutien indispensable. En effet nombre de dossiers, de plans, se traitent au niveau régional. C'est aussi la possibilité de participer à des actions financées par l'ADEME ou la DREAL. Enfin c'est un soutien important tout particulièrement pour les affaires juridiques.

Une autre richesse de notre association est notre journal trimestriel « Le Petit Coq ». Le prochain numéro sera le 187, soit 47 ans de parution. Comme souhaité l'an dernier il serait nécessaire que sa diffusion soit plus importante. Il faut aussi souligner la qualité de notre site sapn05.org. Ces deux médias nous permettent de valoriser nos actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement qui se déroulent tout au long de l'année. En particulier Compost'Alpes, Alpatous ou la Butinerie du Buëch font partie des réalisations régulières. Les actions juridiques sont aussi une part importante de notre investissement. Elles s'étalent de la Grave à Sorbiers, nous aurons l'occasion d'y revenir. Des sujets comme la gestion de l'eau sont aussi très prégnants. Enfin d'autres sujets plus sectoriels comme le projet de réserve naturelle du Chenaillet située sur la commune de Cervières sont des temps forts de notre association. Ce sujet est aussi lié au projet des JOP 2030 dans notre département.

Enfin je voudrais remercier aussi l'ensemble des adhérentes et adhérents de la SAPN-FNE 05. Le fait même d'adhérer est un soutien extrêmement important. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces. Parmi celles-ci et ceux-ci des personnes s'investissent dans le fonctionnement de notre association. Il y a suffisamment d'actions possibles pour que chacune et chacun puissent œuvrer pour la SAPN-FNE 05. C'est un appel à un engagement à la mesure de chaque personne. Pour terminer, la SAPN-FNE 05 ne serait pas ce qu'elle est sans nos salariées : Maryse, Eléonore, Clothilde et nos services civiques Aurélie et Léa. Merci aussi à Julie qui continue de s'occuper du Petit Coq. La motivation, la compétence, la disponibilité de ces femmes sont des éléments essentiels pour le fonctionnement de la SAPN-FNE 05. Merci à elles !

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

La Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05) est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes depuis 1976. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement.

NOS MISSIONS

EN QUELQUES EXEMPLES

DÉFENDRE

les tétras lyres et les lagopèdes en faisant interdire leur chasse



PROTÉGER

les milieux naturels et les sites d'exception comme le glacier de la Girose



ACCOMPAGNER

les collectivités pour réduire leurs déchets



SENSIBILISER

les enfants à la richesse et à la fragilité de la biodiversité des rivières

NOS MOYENS D'ACTION

Projets

Formations

Actions juridiques

Animations

Commissions officielles



NOTRE FÉDÉRATION

La SAPN-FNE 05 est la **fédération départementale des associations de protection de la nature et l'environnement dans les Hautes-Alpes**. En 2025, on compte **15 associations membres** :



IDAÉ (Informations pour la Défense des Animaux et de l'Environnement)

Groupement pastoral Les Tardons du Galibiers



Maison de la Nature et du Guillestrois

LES AMIS DU GRANON

Les Amis du Granon



Vesper'Alpes



La Rebouline



Mobil'Idées



La Maison des lycéens - Lycée Dominique Villars



Les Sérignons Terre Vivante



Réutilis'Alpes



Les Croqueurs de Pommes



Arnica Montana

climat05

Climat 05



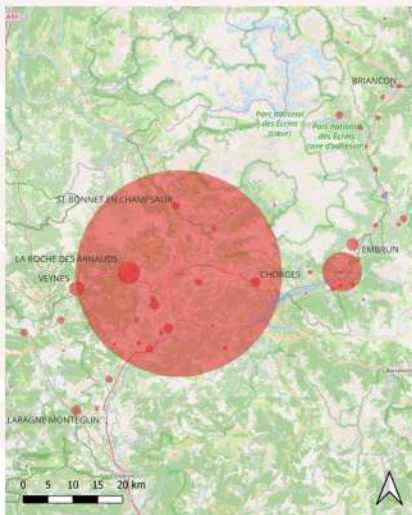
SOS Eygues Blaisance



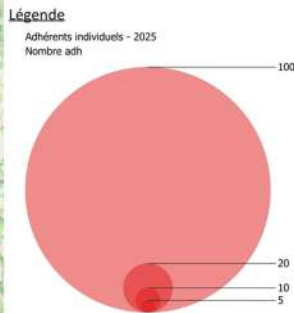
Les Escartons Autrement

En 2025, la SAPN-FNE 05 fédère également **254 adhérents individuels**.

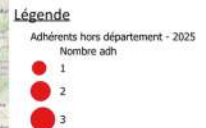
219 d'entre eux, soit 86,2%, habitent dans les Hautes-Alpes. Les adhérents hors département résident dans le Nord-ouest et le Sud-est de la France.



Société Alpine de Protection de la Nature **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**
LOCALISATION DES ADHERENTS HAUT-ALPINS - ANNEE 2025
 219 adhérents haut-alpins, soit 86,2%



Société Alpine de Protection de la Nature **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**
LOCALISATION DES ADHERENTS HORS DEPARTEMENT - ANNEE 2025
 35 adhérents hors département, soit 13,8%



NOTRE ÉQUIPE

Salariées et volontaires en service civique



Maryse Le Crom
Coordinatrice



Eléonore Matuszak
Chargée de mission
environnement



Clothide Gagne
Chargée de mission
environnement



Aurélie De Freitas
Volontaire en service civique, mission
"Compost'Alpes, Sentinelles de la
Nature et groupe Energie"



Léa Morel
Volontaire en service civique,
mission "vie associative"

Membres du conseil d'administration

BUREAU

Hervé GARDON - Président

Alain GIRODON - Vice-Président

Jean-Luc RAMOND - Trésorier

Hélène ROBERT-BUIRA - Secrétaire

Janine BOHN - Responsable des
ressources humaines

Lucienne BALLANGÉ

Bernard PATIN

Vanessa CORMIER

Raoul PHILIPPE

Jérôme GARNIER

Véronique PLAIGE

Nick N'GUYEN

Maryse LE CROM, représentante des salariées

Lionel PAILLARDIN

Nicole TAGAND



L'AGENDA 2025

59

Commissions et réunions officielles

La SAPN-FNE 05 est agréée et habilitée pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes. Elle siège en : CDPENAF, CDCFS, CDNPS, CDGE, Comité loup, COPIL Natura 2000, ...

26

Conseils d'administration et réunions du bureau

2 fois par mois, le Conseil d'administration se retrouve au local de la SAPN-FNE 05 pour discuter des dossiers et projets en cours, et décider des actions à mener

21

Réunions avec le réseau fédéral

Fédération départementale de FNE, la SAPN-FNE 05 entretient un lien fort avec FNE PACA et les fédérations départementales. Elle participe aux COPIL thématiques, conseils d'administration et réunions d'équipe

28

Animations

Chaque mois l'association propose des animations et sorties : animation sur les sols, les rivières, la faune sauvage, conférences, ciné-débat, colloque sur l'énergie, fête de la Durance, stands associatifs...

77

Réunions de suivi et de réalisation des dossiers et projets

La SAPN-FNE 05 travaille sur de nombreux dossiers militants et des projets souvent financés : Butinerie du Buëch, Compost'Alpes, Sols vivants, Coexistences, Durance 360°, Alpatous, Sentinelles de la Nature, PLPDMA, Biodéchets, Zéro plastique en Durance, groupe Haies, groupe Energie



photo : SAPN-FNE 05

Nos actions en 2025

Biodiversité

Oeuvrer pour la cohabitation en montagne avec Alpatous

En 2025, 28 nouveaux bénévoles ont été formés à sensibiliser les usagers de la montagne aux bons comportements à adopter avec les chiens de protection des troupeaux. Les chiffres clés de la sensibilisation 2025 : 500 groupes ont été sensibilisés, plus de 2 400 personnes ont été touchées. L'action a couvert au moins 120 lieux différents. La plus grande part de sensibilisation reste dans les Hautes-Alpes avec plus de 700 personnes sensibilisées. 40 bénévoles et 6 salariées de 6 fédérations ont été impliqués.

Nous avons été présents dans les commissions loup afin d'œuvrer pour sa protection. L'année 2025 a été marquée par la régression de la protection de cette espèce. Le canidé est passé d'espèce strictement protégée à espèce protégée. Cependant, il a été ajouté au plan loup 2024/2029 la mise en place d'études sur des méthodes d'effarouchements et tirs avec balles non létales ainsi que sur le régime alimentaire du loup.



Défendre les galliformes de montagne : le combat continue

Le 23 octobre 2025, une décision du Tribunal administratif de Marseille a redonné de l'espoir pour la protection des galliformes de montagne. Saisi par la LPO PACA, One Voice et la SAPN-FNE 05, le tribunal a en effet suspendu l'arrêté du préfet des Hautes-Alpes qui autorisait la chasse de la perdrix bartavelle et du tétras-lyre.

Ces deux espèces sont considérées comme fragiles : elles sont classées quasi menacées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Cependant, la chasse ayant ouvert le 28 septembre 2025, une part significative des individus chassables avait déjà été abattue avant la décision du tribunal. Cette suspension reste une victoire importante pour ces espèces comme pour les associations engagées dans leur protection. Après des années d'arrêtés préfectoraux en autorisant la chasse et des recours au tribunal administratif, en 2026 le projet d'arrêté préfectoral prévoit un plan de chasse à zéro pour le tétras-lyre, le lagopède, la perdrix bartavelle, la gélinotte. Nous espérons que ce projet d'arrêté préfectoral sera validé !



Déclasser le renard des animaux "nuisibles", les ESOD

En commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS), où la SAPN-FNE 05 siège nous avons également plaidé pour déclasser le renard des animaux nuisibles, dits ESOD. Des lettres ont été envoyées à toutes les communes pour influencer la décision qui fixera le prochain arrêté.

Le résultat qui se profile est très satisfaisant puisque dans les Hautes-Alpes : le renard serait déclassé des ESOD sauf sur 2 cantons (Serre-Ponçon et Saint-Bonnet) et aucun autre animal ne serait classé ESOD pour les 3 prochaines années. Nous attendons maintenant que le Préfet valide la proposition présentée en CDCFS par la DDT pour qu'elle puisse éventuellement être reprise ensuite dans l'arrêté ministériel (triennal) qui devrait être publié cet été, pour officialiser cette victoire pour les animaux !

Eau et milieux aquatiques

Sensibiliser à l'importance des milieux aquatiques et leur biodiversité

Nous avons réalisé plusieurs animations sur la Durance et assuré l'itinérance de l'exposition Durance 360° auprès des classes de seconde du lycée Dominique Villars à Gap, des classes de primaires à la MEE (Maison de l'Eau et des Energies) de Rousset et d'élèves de primaire lors de la Fête des Sciences à Gap. Les élèves ont pu en apprendre plus sur la Durance, l'écosystème de la rivière, sa biodiversité mais aussi ses aménagements et en déchiffrer les enjeux sociaux, économiques et écologiques.

Respecter les débits réservés : le cas du Drac

L'été 2025 a connu une grande période de sécheresse, la ressource en eau était donc restreinte. Les syndicats agricoles ont alors mis une pression au Préfet pour baisser le débit réservé du Drac pour l'irrigation, alors même que ce débit très faible permet d'assurer la survie des écosystèmes en période de sécheresse extrême. Nous avons donc écrit une lettre au Préfet en août, pour exiger que les débits réservés soient maintenus, voire augmentés, puisqu'ils avaient été diminués précédemment, car ce n'est pas à la biodiversité de payer le prix, une nouvelle fois, des abus des activités humaines. Nos diligences ont été respectées.

Contester le projet de retenue du Chatelar à La Roche des Arnauds

L'ASA du Canal de Gap a engagé une « concertation » en vue d'utiliser la procédure dite « de projet emportant la modification du PLU ». La SAPN-FNE 05 a fait observer que cette procédure est réservée aux projets présentant un intérêt public marqué et un caractère d'urgence incompatible avec une procédure normale de révision du document d'urbanisme. Par ailleurs nous avons présenté le 26 août aux journées « Agir pour le Vivant » d'Arles la problématique de la gestion de l'eau dans le bassin gapençais.

Rivières : 3 programmes importants pour le Buëch et ses affluents

En tant que membre du Comité de rivière du Buëch, la SAPN-FNE 05 a suivi l'élaboration des trois programmes d'actions impulsés par le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) : un nouveau Contrat de rivière, le premier Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) et un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le Contrat de rivière Eau et Climat du Buëch (2026 - 2031) est en cours d'instruction et sa signature devrait intervenir cet été. Il fait suite au premier contrat de rivière, terminé en 2017. Le dossier du PAPI complet est finalisé. Il fait suite à un PAPI d'intention conduit entre 2018 et 2024, qu'il complète et approfondit. Le projet devrait être labellisé en fin d'année 2026 et couvrira la même période que le Contrat de rivière. Le PGSZH, centré sur les zones humides associées au Buëch et à ses affluents, constitue un programme spécifique dont la majorité des actions seront intégrées au nouveau Contrat de rivière. Son élaboration (2024 - 2025) a été supervisée par un Comité de pilotage restreint incluant la SAPN-FNE 05.

photo : SMIGIBA



Transition énergétique

Encadrer le développement des parcs photovoltaïques

Développer les énergies renouvelables : bien sûr, mais pas n'importe où, ni à n'importe quel coût environnemental ! D'après les scénarios de transition énergétique calculés par le groupe Energie de la SAPN-FNE 05 pour un mix 100% énergies renouvelables sans nucléaire dans les Hautes-Alpes, il nous faut développer l'énergie solaire. Cependant, les Hautes-Alpes se voient assiégées de projets de parc photovoltaïque au sol en milieux naturels et forestiers. La SAPN-FNE 05 exige que les milieux artificialisés soient équipés en priorité, conformément à la doctrine gouvernementale.

Le Document-cadre photovoltaïque prévu par la loi APER est en cours d'élaboration au niveau départemental. Ce document, une fois arrêté par le Préfet, définira les lieux où pourront être proposés des projets de parcs photovoltaïques dans les espaces naturels, agricoles et forestiers. C'est un cadre restrictif donc nous avons grandement besoin ! C'est donc une bonne nouvelle sous réserve que ce document ne soit pas trop permissif... ce à quoi la SAPN-FNE 05 veille dans les consultations en cours (CDPENAF) ou à venir (futur arrêté préfectoral).

Cette année nous avons notamment préparé et déposé deux avis défavorables lors des enquêtes publiques sur des projets de parcs photovoltaïques au sol dans les communes de La Roche des Arnauds et de Bréziers. Implantés en milieu forestier, ces parcs solaires nécessiteraient des défrichements importants.



Diffuser les scénarios de transition énergétique pour les Hautes-Alpes



Le groupe Transition énergétique de la SAPN-FNE 05 travaille depuis trois ans à l'élaboration de scénarios énergétiques pour le département à l'horizon 2050. Afin d'élargir la réflexion à toutes les forces vives des Hautes-Alpes, il a organisé en partenariat avec le pôle universitaire de Gap le 12 décembre 2025, un atelier participatif pour répondre à la question : « Quel avenir souhaitable en termes de consommation et de production pour réussir la transition énergétique du territoire ».

Cette journée qui a réuni plus de 70 personnes, est la première contribution à une convention citoyenne sur l'énergie qui se poursuivra dans les années à venir afin de penser le territoire autrement et collectivement.

Déchets

Composter les biodéchets et sensibiliser avec Compost'Alpes

Pédaler pour composter les biodéchets des 11 restaurateurs partenaires de Gap et sensibiliser la population : voilà les objectifs du projet Compost'Alpes. Grâce à Adrien et Aurélie, les volontaires en service civique à la SAPN-FNE 05 qui coordonnent cette action, et les bénévoles qui réalisent les collectes, 2,5 tonnes de biodéchets ont été transformés en compost dans les composteurs des jardins de nos bénévoles partenaires, plutôt que d'être jetés à la poubelle. Car rappelons-le, malgré l'obligation légale de tri à la source des biodéchets, la communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance, n'a toujours pas mis à disposition de ses habitant.es, une solution pour valoriser les biodéchets ! On continue le plaidoyer en 2026 !

Merci au soutien des restaurateurs, qui nous permet de continuer notre action.



COMPOST'ALPES
LE PROJET DE COLLECTE À VELO ET DE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS À GAP

Etudier la pollution de la Durance grâce aux sciences participatives

Au cours de notre projet Zéro plastique en Durance, porté par FNE PACA et soutenu par la Région PACA, nous avons collecté, caractérisé et analysé les déchets présents dans la Durance, grâce à un protocole européen de sciences participatives. Ainsi, nous avons montré que la Durance est 100 fois plus polluée que le seuil fixant le bon état écologique. Le polystyrène est le déchet le plus retrouvé à Saint André d'Embrun, lieu de notre collecte. Ce polystyrène pourrait provenir des déchets du BTP, car ce matériau est souvent utilisé pour l'isolation. Les autres déchets (morceaux de plastique) pourraient venir des anciennes décharges, enfouies, qui lors des crues fréquentes sont mises à nu et déversent leurs contenus dans les rivières.

Ces résultats ont été diffusés à la population, lors de notre événement "Bonjour la Durance" où 200 personnes ont profité des conférences proposées par des associations qui agissent pour la Durance et du spectacle clownesque de la compagnie de théâtre Octopus. Les collectivités territoriales ont également été informées des résultats et nous travaillons avec elles pour trouver des solutions afin d'éliminer ces déchets.



Photo : Georges Flayols de Getty Images



Faire cesser la pollution atmosphérique à Sorbiers

En 2025, la SAPN-FNE 05 est intervenue en matière de déchets au niveau des sites d'enfouissement. En effet, l'association siège dans les commissions de suivi des sites d'enfouissement. Tous les sujets y sont abordés : gestion des lixiviats, limitation des tonnages, provenance géographique, troubles de voisinage, dont les odeurs... Au titre des odeurs (nuisances olfactives), nous soutenons les riverains du site du Beynon géré par Véolia, qui depuis des mois subissent un excès de puanteurs quasi quotidiennement.

Ces odeurs attestent de l'importance des gaz qui s'échappent des ISDND. Il faut savoir que ces gaz contiennent autour de 50% de méthane, lequel est un très puissant gaz à effet de serre. La SAPN-FNE 05 a engagé un procès dirigé contre l'exploitant du site de Sorbiers. Celui-ci a fait preuve d'un laxisme absolu et est responsable d'émissions fautives de méthane ayant concouru au réchauffement climatique autant que des véhicules à essence parcourant chaque année 24 millions de km. Nous espérons une réponse de la juridiction avant cet été.

Valoriser les matières organiques

Avec le projet "Matières Organiques, retour au sol" porté par FNE PACA et soutenu par l'ADEME nous avons fait du lien avec les EPCI des Hautes-Alpes concernant leur gestion des biodéchets, co-organisé avec FNE 04 un retour d'expérience sur la gestion du broyat dans le compostage, et coordonné la campagne "Au feu !" de signalements des brûlages de déchets verts sur notre plateforme Sentinelles de la Nature.

Accompagner le PLPDMA de Serre-Ponçon avec les associations locales

Nous accompagnons la communauté de communes de Serre-Ponçon dans la mise en œuvre de 2 actions de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour 3 ans (2025-2027). Ce projet est coordonné par FNE PACA et financé par l'ADEME. En 2025, nous avons organisé une réunion de travail avec les associations locales pour présenter les actions du PLPDMA et avons fait du lien avec la communauté de communes de Serre-Ponçon.



Photo : yaelxy de Getty Images

Loisirs et mobilité

Faire respecter la réglementation des loisirs motorisés et plaider pour le train

Cette année, la SAPN-FNE 05 est intervenue à plusieurs reprises par rapport aux loisirs et aux mobilités.

Nos actions principales :

- usage des motos-neige : en amont de l'hiver, nous avons une fois de plus, rappelé aux mairies qui hébergent des stations la loi qui encadre la pratique des motos-neige. Nous avons également participé au webinaire "Papothe" de CIPRA France sur les motoneiges en décembre, pour présenter notre action.
- nuisances de l'aérodrome de Gap-Tallard : avec l'UFCNA (Union française contre les nuisances des aéronefs) et Mountain Wilderness nous avons réagi au projet d'extension de l'aérodrome (PLU Tallard).
- tenue du Rallye automobile du Dévoluy : nous avons demandé au Préfet des Hautes-Alpes de nous assurer que des contrôles du respect de la réglementation environnementale avaient été effectués.
- la SAPN-FNE 05 soutient activement le collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes (CEFV), dont nous relayons l'action dans notre revue le « Petit coq des Alpes ». Le CEFV a également organisé le forum "Du train pour nos montagnes" en octobre à Grenoble, auquel la SAPN-FNE 05 a participé.

Alerter sur les Jeux olympiques d'hiver 2030 dans les Alpes du sud

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 auront lieu dans les Alpes du Sud, sans que les citoyen.ne.s aient pu être véritablement consulté.e.s sur ce projet aux impacts importants pour l'environnement et les territoires. Face à cette situation, FNE PACA, aux côtés d'autres associations, a initié un recours fondé sur la convention d'Aarhus, afin de faire valoir le droit à l'information et à la participation du public. Si la SAPN-FNE 05 n'a pas pu s'y associer directement, elle soutient pleinement cette démarche. Le Comité d'Aarhus a d'ailleurs reconnu que l'absence de consultation pouvait poser problème et a demandé des explications à la France.

Au niveau local, le projet prévoit notamment des aménagements à Serre-Chevalier et Montgenèvre, ainsi qu'un village olympique au Fort des Têtes, site patrimonial classé. Les impacts environnementaux annoncés (consommation d'eau pour la neige artificielle, déforestation, infrastructures) et les émissions de gaz à effet de serre interrogent fortement.

Dans ce contexte, nous soutenons la note de positionnement de Mountain Wilderness, FNE PACA, FNE AURA, que nous avons relayée, et qui dénonce un projet en décalage avec les transitions nécessaires, appelant à imaginer collectivement d'autres ambitions pour nos montagnes.



Aménagement de la montagne

Elaborer les documents d'urbanisme du territoire

Participation en tant que personne publique associée à l'élaboration des Scot (Schéma de cohérence et d'orientation du territoire) des Communautés de communes : Briançonnais, Sisteronais-Buëch, Pays des Écrins, Serre-Ponçon et aire Gapençaise.

Participer à la démocratie locale

Nous avons rédigé de nombreux avis et ainsi participé aux enquêtes publiques. En voici quelques unes :

- Création réserve naturelle régionale des Baronnies orientales,
- Révision des PLU : Briançon, Tallard, La Roche des Arnauds,
- Création d'aménagements : Enneigement artificiel Serre Chevalier, Parc photovoltaïque Sérignons, Parc photovoltaïque Breziers, Micro-centrale et création d'un parking en Haute Séveraisse (Gioberney).

Continuer à défendre le glacier de la Girose, à la Grave

Début 2026, le Tribunal administratif a rejeté le recours des 7 associations partenaires contre le permis de construire. La SAPN-FNE 05 a décidé de faire appel concernant cette décision. La date d'audience pour le recours espèces protégées est fixée au 30 avril 2026. Notre plainte au sujet de la destruction d'Androsace du Dauphiné a été jugée recevable (instruction par l'OFB). En 2025, nous avons aussi participé à la concertation sur l'avenir du territoire Haute Romanche lancée par l'État.



photo : francis-roux de Getty Images

photo : Flick N Blink de Pexels



Protéger le Chenaillet en y créant une réserve naturelle

A l'automne dernier, la SAPN-FNE 05 avec Arnica Montana, l'Association pour l'étude et la sauvegarde de la vallée de Cervières et Mountain Wilderness ont organisé la fête du Chenaillet, massif situé sur la commune de Cervières. Ce massif est un site géologique remarquable lié à une biodiversité exceptionnelle. C'est la raison pour laquelle nos associations demandent depuis des années voire des dizaines d'années le classement de cette montagne en réserve naturelle. En effet les premières volontés datent de 1996 avec Corinne Lepage comme ministre de l'environnement. Elle avait promis le classement de cet endroit. De promesses en promesses, d'études en études rien ne s'est réalisé. Profitant du projet des JOP 2030 envisagés dans le briançonnais, nous avons lors de cette fête mis en avant une contradiction importante des détracteurs de ce projet en la formulant ainsi : « Vous voulez faire des JOP verts, commencez par faire une protection pour le massif du Chenaillet. » Cela a au moins été entendu par le cabinet du Président de la Région PACA absolument pas au courant de ce projet et qui nous a reçu immédiatement. Mais pour l'instant rien n'avance si ce n'est notre détermination.

Protéger et défendre la nature

Le Foreston : un projet contesté années après années

En 2016, la SAPN-FNE 05 et IDAE avaient déposé un recours contre le projet d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) visant la construction d'un complexe hôtelier au Foreston (Sauze-du-Lac). En 2019, le Tribunal administratif de Marseille a donné raison à nos associations et annulé l'arrêté autorisant la création de l'UTN.

En 2022, le Préfet des Hautes-Alpes a, à nouveau, autorisé la création d'une UTN, dont nous avons contesté la légalité en 2023 (procédure en cours). En 2025, nos associations ont attaqué le permis de construire accordé par le maire du Sauze-du-Lac pour ce projet immobilier.

Un budget important

En 2025, les charges liées aux recours contentieux (honoraires et frais irrépétibles) s'élèvent à 3989,76 € (en baisse de 34% par rapport à 2024).

En 2025, la SAPN-FNE 05 a perçu 8253,27€ (correspondant à des jugements de 2020 à 2025, dont certains ont été réglés très tardivement). 4850€ restent encore à recevoir.

Un nombre de recours constant

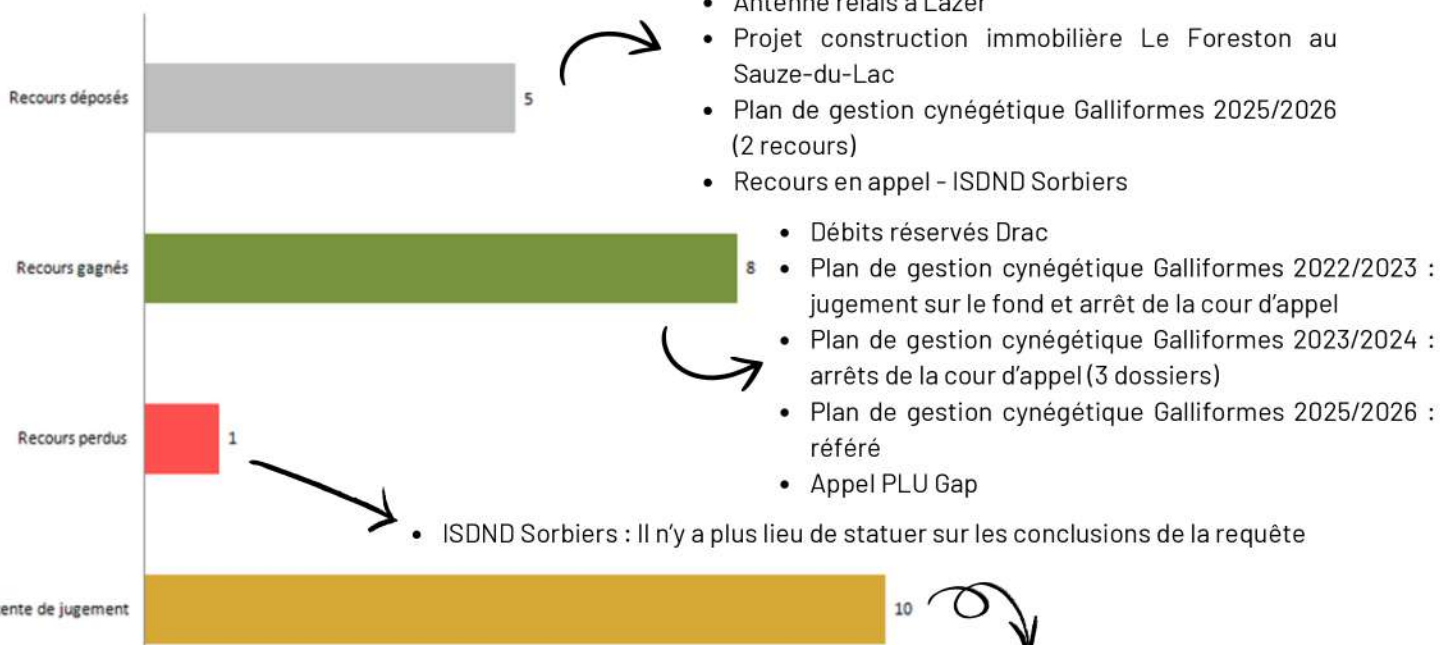
Parce qu'elles demandent un investissement humain et financier très important, les décisions de recours contentieux sont systématiquement discutées en Conseil d'Administration et les chances de victoire toujours estimées.

En 2025, 5 nouvelles requêtes ont été déposées au Tribunal administratif de Marseille, contre 4 en 2024.



Photo : Felicia Manolache Images

Nombre de recours en 2025



Microcentrale Petit Tabuc (permis de construire et autorisation environnementale - Monetier les Bains), refuge Clôt des Vaches (Monetier les Bains), T3 La Grave (permis de construire et espèces protégées), PLU Sauze-du-Lac, UTN Bayle Coste du Lac (Sauze-du-Lac), lotissement Clos Enjaime (Montgenèvre), plan de gestion cynégétique Galliformes 2024/2025, hameau des Grands Bois (Risoul)

Nos associations membres



photo : Max Krause pour Cultures Eco-Actives

La Rebouline : Gagner contre le projet de carrière de Pra-Reboul

Depuis l'automne 2022, la Rebouline a lutté contre un projet de carrière qui aurait détruit environ 35 hectares de forêt sur la rive gauche de la Durance en Zone Natura 2000. Grâce à la mobilisation des adhérents, l'appui des associations environnementales et d'un service juridique compétent, le projet a été abandonné et 2025 a marqué l'heureux aboutissement des efforts déployés.

Cultures Eco Actives : Générer du lien au vivant par une approche artistique participative avec Relating Forests

Ce projet de Cultures Eco-Actives propose de sortir d'une relation utilitaire ou contemplative à la nature pour entrer dans une relation vécue, transformante et réciproque par l'expérience artistique, engageant le corps, l'attention, l'imaginaire et le collectif.

Maison de la Nature et du Guillestrois : Développer le jardin des tulipes à Guillestre et sensibiliser

En 2025, la Maison de la Nature du Guillestrois a poursuivi le développement du Jardin des tulipes et de la biodiversité du Guillestrois. Créé à partir de 1997, le jardin accueille également aujourd'hui une collection de tulipes botaniques orientales, ainsi qu'une safranière expérimentale. Lors des floraisons printanières, des visites sont organisées afin de sensibiliser le public aux enjeux de conservation de la flore patrimoniale et de la biodiversité des Alpes.

ASPEC : Observer et étudier les forêts

A Crots, l'ASPEC se mobilise autour de la nature. Le 5 juin 2025 une sortie nature était organisée sur le territoire de Crots réunissant une trentaine de participants dans une ambiance festive. Après la découverte du dispositif d'observation participatif Phénoclim avec le concours de l'association Forêts alpines la sortie s'est poursuivie par l'observation des sabots de Vénus en forêt de Boscodon.

Réutilis'Alpes : Plaider pour les emballages consignés

L'objectif de Réutilis'Alpes est de mettre en place la consigne de contenants alimentaires réutilisables à destination des professionnels de la filière alimentaire (commerces alimentaires, restaurateurs services de restauration collective...) et de participer à ou d'organiser des événements grand public en lien avec la thématique de réduction des déchets ou de consommation responsable (mois du vrac par exemple).

Idées de demain : Fêter la Biodiversité à Chorges

Le 2 mars 2025 à Chorges s'est tenue la Fête de la Biodiversité, organisée par l'association Idées de demain. Et quelle réussite : de nombreuses associations environnementales, des conférences, des expositions et des animations ont rythmé la journée !



photo : ASPEC

Le Petit Coq des Alpes

Partager les informations environnementales avec le Petit Coq des Alpes

Nous publions chaque trimestre, depuis plus de 48 ans (premier numéro en 1978), notre revue Le Petit Coq des Alpes. Véritable journal militant, c'est également la mémoire de la SAPN-FNE 05 puisque chaque numéro met en avant les actions de l'association, les dossiers qu'elle défend mais aussi les projets qu'elle porte !

Un nouveau numéro sort à chaque saison (printemps, été, automne, hiver) et vous propose une couverture naturaliste, réalisée et gracieusement offerte par le photographe Nathan HORRENBERGER.



SOIRÉE REMISE DU PETIT COQ

La 1ère soirée de remise du Petit Coq a eu lieu le 18 juin 2025

Le but : les auteurs et autrices interviennent pour présenter leurs articles et permettre des échanges avec les participant.es pour aller plus loin. Pour cette première, 21 participant.es sont venus récupérer leur numéro du Petit Coq et profiter des discussions autour des sujets d'actualité environnementales.





**Merci pour votre soutien
pour la nature**

